

DELIBERATION N° 91/04-08 - QUITUS AU B.P. 1991 DE LA REGIE DE TELEDISTRITON

*Monsieur REINSTADLER, rapporteur, donne connaissance du budget primitif de la Régie de Télédfistribution de LUDRES.*

*Les quatre élus de l'opposition n'ayant pas pris part au vote,*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
par 22 voix pour, décide :*

*- de donner quitus au Directeur de la Régie de Télédfistribution pour son budget primitif 1991.*